



Rapport d'Orientation Budgétaire 2026

Validé en Commission Finances du 20/01/2026
Présenté en Conseil Municipal le 03/02/2026

INTRODUCTION

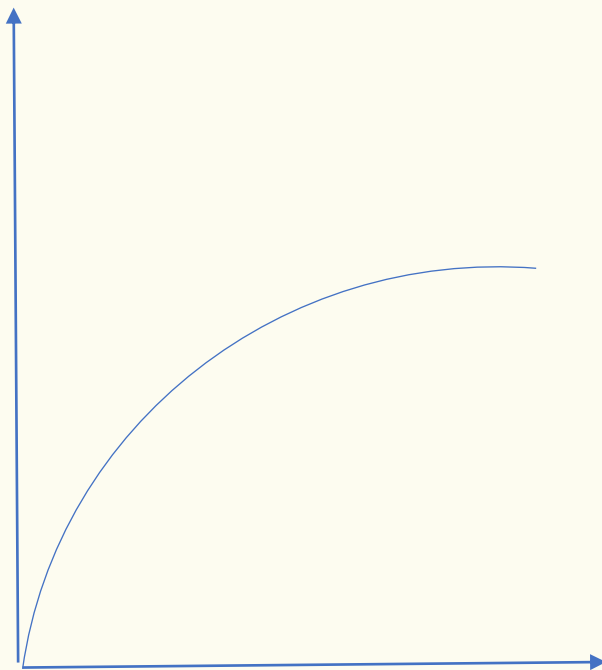
Objectifs du ROB :

- Informer les élus sur la situation financière et les perspectives ;
- Encourager un débat démocratique sur les priorités budgétaires ;
- Conformité avec la loi M57 (DOB dans les 10 semaines avant le vote).

Cadre légal :

- Communes de plus de 3 500 habitants et EPCI concernés ;
- Débat basé sur les obligations définies par l'article L. 2312-1 du CGCT.

Contexte macroéconomique : Une prudence nécessaire



Croissance et inflation

La croissance française est projetée à **+1 %** pour 2026, avec une inflation qui devrait converger vers **1,3 %**. Cette modération crée un environnement économique contraint pour les collectivités locales.

Incertitude législative

En l'absence d'adoption du PLF fin 2025*, une "Loi spéciale de finances" garantit provisoirement le versement de la DGF, mais suspend certaines aides à l'investissement (DETR, Fonds Verts).

*ROB établit en contexte début Janvier, avant annonce le

19/01/2026 par le PM de l'utilisation du 49.3 pour adoption PLF

Situation financière locale : l'effet ciseaux confirmé

L'exercice 2025 a marqué un tournant décisif avec une stagnation des recettes fiscales (-0,02 %) alors que les dépenses de fonctionnement continuent de progresser mécaniquement malgré des efforts de gestion constants.

Capacité d'Autofinancement

Objectif : maintenir une CAF nette supérieure à **300 000 €** pour garantir la pérennité de nos comptes et financer nos investissements.
✓ Maintenu tout au long du mandat

Recettes fiscales

Baisse des bases de la taxe d'habitation sur résidences secondaires (-37 % en 2025).
Progression globale limitée à **0,5 %** par an prise en compte dans la prospective.

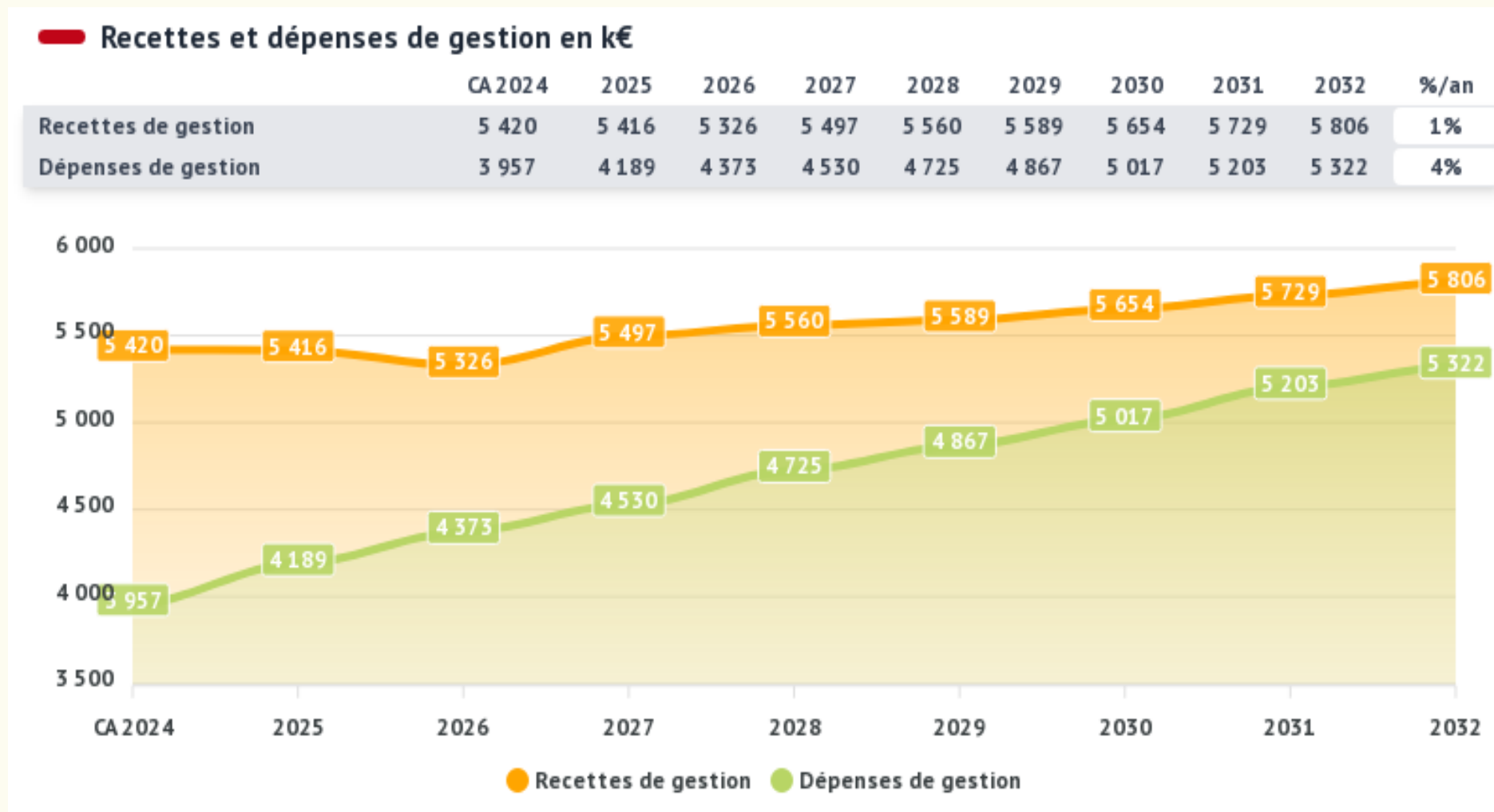
Dépenses de personnel

Fortes pressions exogènes : après 2025, poursuite de la hausse de la cotisation patronale CNRACL à **37,65 %** en 2026 (+3 points – idem en 2027 et 2028)
Réduction budget CNFPT

Matrice des risques

PROBABILITE					
Très élevé/certaine			Déficit Centre de santé évalué sur 3 ans à 35k€/an	Perte du fonds d'amorçage (90k€)	Mobilisation emprunt CRCA 2024 : hausse endettement, remboursement capital & intérêts
			Gestion gymnase du collège : perte de recette de 10k€ (mise à dispo de nos équipements) et nouvelles dépenses de 20k€	Augmentation RH (012) endogènes (RIFSEEP, PSC, FMD)	Financement du gymnase du collège
			Augmentations structurelles inévitables 011 (nouveaux bâtiments)	Passage 5000 habitants/fin commune rurale --> Dotation de solidarité urbaine	Augmentation cotisation patronale CNRACL : +100k€ en 2028
			Baisse de la DMTO et taxe d'aménagement	Inconnue sur le montant définitif des projets en cours de programmation : Baggi, SDIE...	Le cumul des risques (Fds amorçage, emprunt, 5k habitants) peut représenter jusqu'à 250k€/an de diminution de CAF
Elevée/Probable			Risques environnementaux (crues, RGA...) & technologiques / assurabilité des collectivités	écart entre les subventions d'investissement souhaitées et celles effectivement reçues	Terme des 8 ans de l'acquisition EPFO des terrain ex-EHPAD (260+120k€) 2019 - 2027
			Augmentation RH (012) exogènes	Périls (Gabriel Péri, rue Bastide)	PLF 2025 : baisse des marges pour les gros (Région, Département...) vont se répercuter sur les "petits" (baisse des subventions...)
Moyenne/Possible	Augmentation des bases dans le PLF en fonction de l'IPCH + revalorisation de certaines catégories de biens via la "fiabilisation automatique" (cf. présentation DGFIP juin 2025)		Augmentation des besoins RH	Enjeux fonciers structurants (Medou 3, autres...)	
	Augmentation enveloppe DGF Etat		Risques pour les satellites (AFL, ARAC, ALAE, MJC, CCGSTG, syndicats...)	Perte de soutien de l'Etat sur cantine à 1€ (100k€)	Emprunts garantis (cf. situation financière EHPAD et bailleurs sociaux)
Faible/Peu probable					
	Pacte Fiscal et financier ?		Schéma de mutualisation	Tarifcation et modes de gestion des services	
Nul/Rare	Evolution des Attributions de compensation : enjeu PM				
PROBABILITE	Nul ou Positif	Faible	Moyen	Fort/Elevé	Très fort/Très élevé
					IMPACT

Prospective: l'effet de ciseaux s'accroît



En fonctionnement/recettes

- Diminution de la dynamique fiscale (effet base)
- Stagnation voire diminution des dotations (effet budget national)
- Pertes de recettes prévues (assurances, gravières, mise à dispo gymnase/SMS...)
- cessions potentielles (- de loyers)

En fonctionnement/dépenses

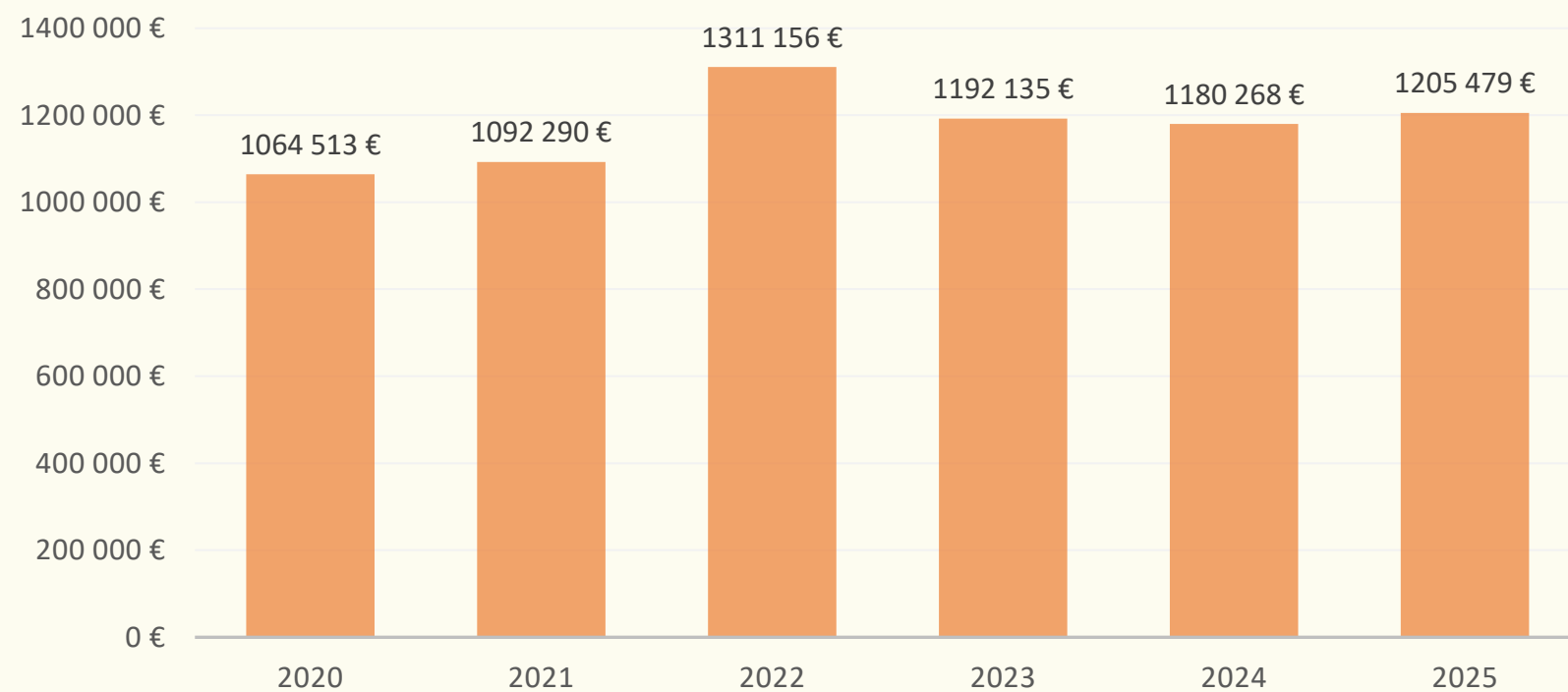
- Besoins nouveaux (ex.: nouveaux bâtiments à exploiter, contrats améliorés comme pour la vidéoprotection)
- Augmentation CNRACL + GVT
- Participations diverses (ex.: GIP)
- Provisions accentuées par de nombreux risques (ex.: périls)

Capacité d'autofinancement rétrospective

Verdun-sur-Garonne	Capacité d'Autofinancement Brute	Capacité d'Autofinancement Nette	Commentaires
2012	500 099 €	66 561 €	En effet la CAF nette positive de 2012 n'est due qu'à une opération exceptionnelle de gestion de 234 000€ impactant positivement le résultat de fonctionnement. La CAF nette est structurelle déficitaire à cause d'un endettement élevé au regard de l'excédent de fonctionnement (CAF nette = CAF brute - remboursement en capital de la dette)
2013	643 033 €	- 26 329 €	
2014	399 927 €	- 47 742 €	
2015	613 100 €	123 857 €	1er exercice d'inversion de tendance suite à différentes rationalisations et réorganisation de gestion. CAF nette positive structurellement sans cession.
2016	624 697 €	119 331 €	CAF nette positive structurellement sans cession.
2017	898 941 €	308 972 €	Progression de la CAF nette (sans cessions)
2018	885 786 €	309 897 €	Stabilisation et pérennisation d'une CAF nette positive (sans cessions)
2019	1 009 861 €	433 972 €	Progression de la CAF nette (sans cessions)
2020	941 169 €	377 419 €	Objectif mandat : CAF nette toujours supérieure à 300K€
2021	1 033 000 €	470 000 €	Objectif mandat : CAF nette toujours supérieure à 300K€ - chiffres DGFIP
2022	1 068 000 €	606 000 €	Objectif mandat : CAF nette toujours supérieure à 300K€ - chiffres DGFIP
2023	933 000 €	549 000 €	Objectif mandat : CAF nette toujours supérieure à 300K€ - chiffres DGFIP
2024	1 317 000 €	945 016 €	Objectif mandat : CAF nette toujours supérieure à 300K€ - chiffres DGFIP*
2025	983 968 €	538 758 €	Objectif mandat : CAF nette toujours supérieure à 300K€ - résultat provisoire**

Les charges à caractère general : des efforts de gestion constants

	Charges générales	% évolution
2011	994 540 €	
2012	1 078 600 €	8,45%
2013	1 172 942 €	8,75%
2014	1 238 410 €	5,58%
2015	1 181 057 €	-4,63%
2016	1 099 994 €	-6,86%
2017	1 030 519 €	-6,32%
2018	943 384 €	-8,46%
2019	982 272 €	4,12%
2020	1 064 513 €	8,37%
2021	1 092 290 €	2,61%
2022	1 311 156 €	20,04%
2023	1 192 135 €	-9,08%
2024	1 180 268 €	-1,00%
2025	1 205 479 €	2,14%

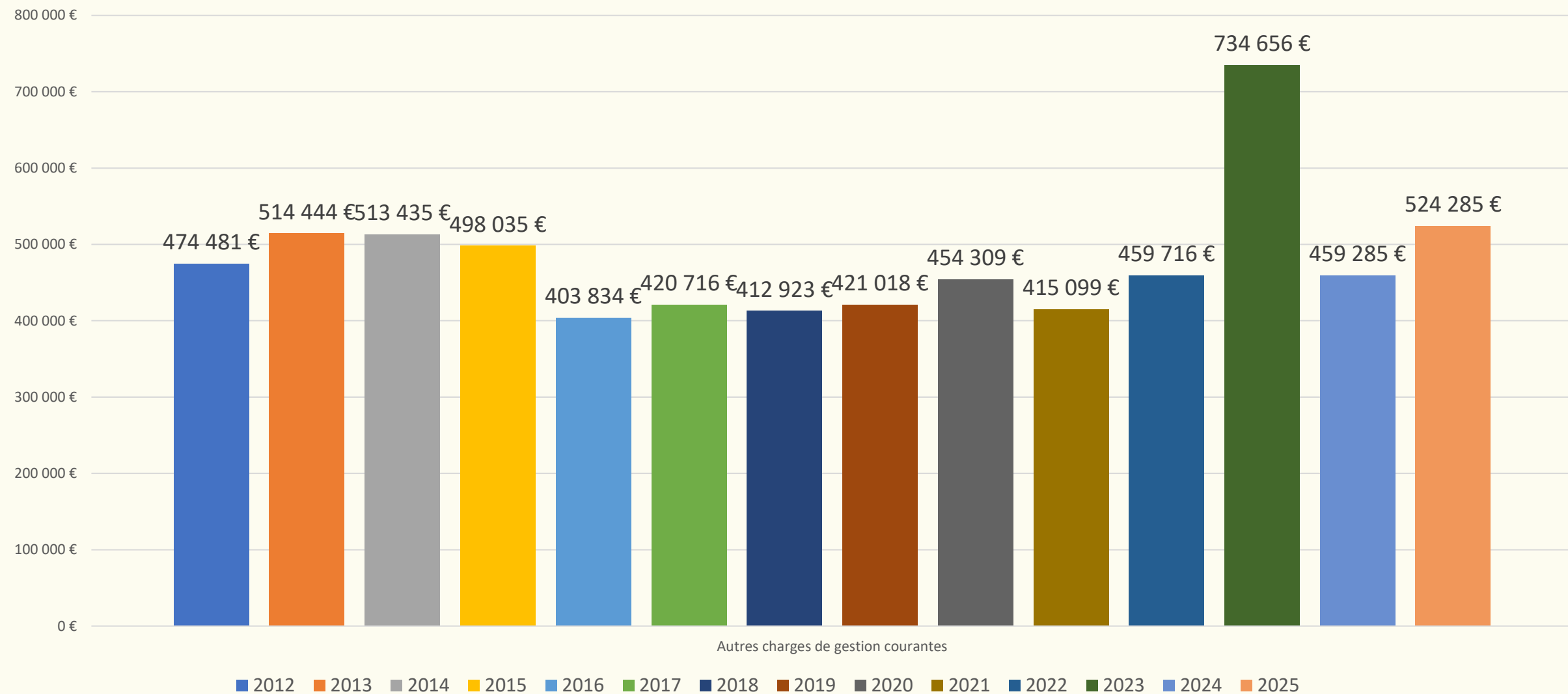


2013-2025 : augmentation de 0,7% des charges à caractère général

2013-2025 : inflation sur la période environ 22%

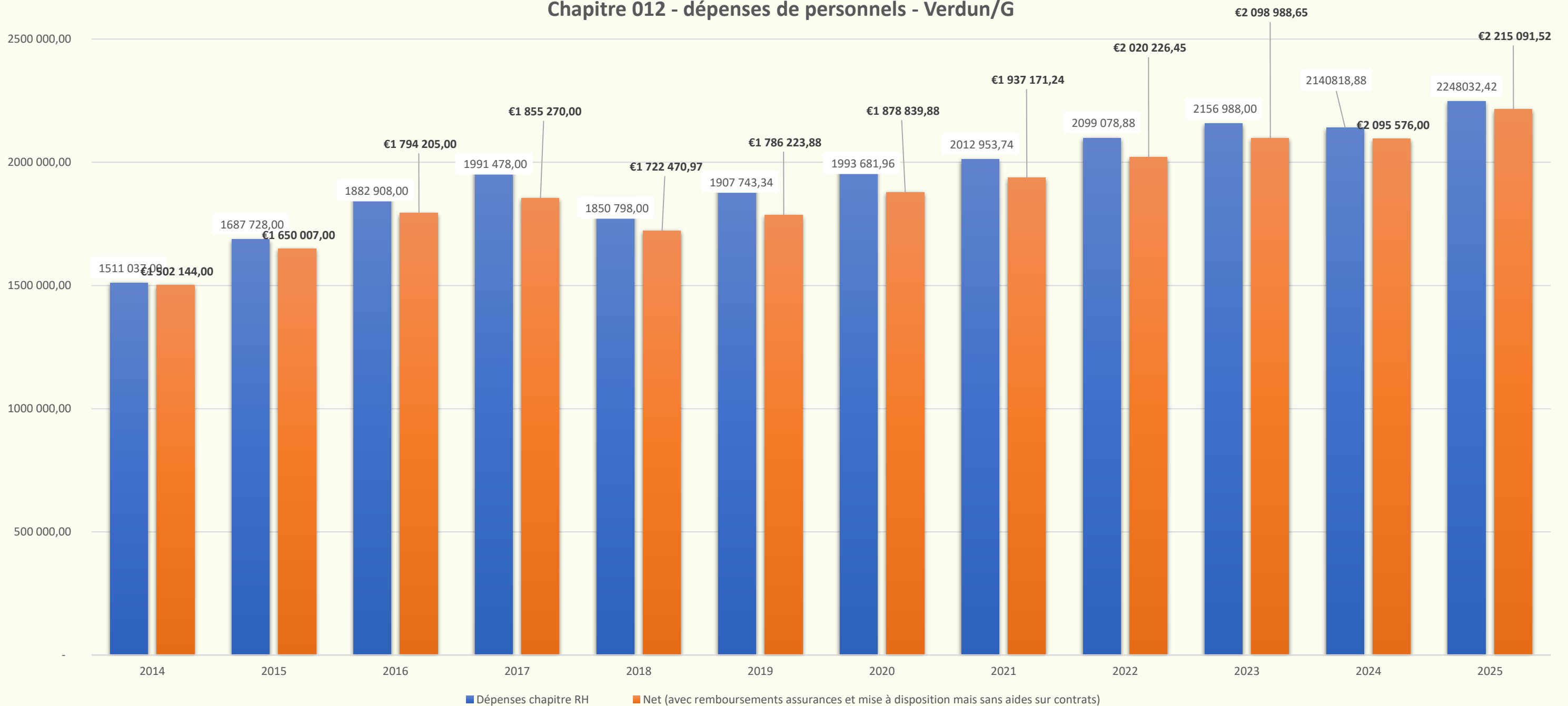
Les charges de gestion courantes : des participations d'abord rationalisées puis maintenues

Autres charges de gestion courantes - Verdun-sur-Garonne



Les dépenses de personnel : fidélisation et attractivité pour l'avenir

Chapitre 012 - dépenses de personnels - Verdun/G



Gestion de la dette : une structure saine

6,4M€

Encours de Dette

Capital restant dû fin 2025

8,5

Capacité de
Désendettement

En années, en dessous du seuil de
vigilance de 10 ans (seuil d'alerte 12 ans)

Nom	Population	2020	2021	2022	2023	2024
Verdun-sur-Garonne	4936	1 404,68 €	1 290,93 €	1 198,35 €	1 120,61 €	1 529,51 €*
Montech	6797	1 685,61 €	1 584,67 €	1 478,57 €	1 369,19 €	1 587,98 €
Grisolles	4275	1 256,93 €	1 541,22 €	1 419,09 €	1 388,17 €	1 272,06 €
Labastide-Saint-Pierre	3868	1 193,08 €	1 115,02 €	1 039,73 €	963,38 €	1 957,45 €
Orgueil	1745	769,98 €	660,18 €	562,84 €	1 669,67 €	2 067,58 €
Villebrumier	1390	337,98 €	280,83 €	242,49 €	203,93 €	165,84 €
Pompignan	1749	1 502,70 €	903,33 €	826,55 €	748,15 €	686,07 €
Bessens	1503	953,39 €	890,63 €	822,55 €	753,23 €	682,63 €
CC Grand Sud Tarn-et-Garonne	43854	630,87 €	665,50 €	624,16 €	635,68 €	739,11 €
Moyenne du panel		1 041,32 €	955,17 €	877,00 €	966,42 €	1 144,84 €
Moyenne strate 3 500 à 5 000 hab.		739,00 €	730,00 €	741,00 €	724,00 €	720,00 €
Moyenne nationale		954,00 €	950,00 €	959,00 €	956,00 €	966,00 €

Mobilisation du levier fiscal ?

Taux de la fiscalité directe votés en 2025 par les communes

Source : DGFIP

En %

(au 22 juillet 2025, hors communes dont la taxation est différée - communale ou intercommunale - à cette date)

Rang population commune	CCGSTG	Code commune	Libellé commune	Taxe sur le foncier bâti communal	Taux foncier bâti intercommunal	CUMUL taux TFB territoire	Rang taux foncier bâti (du plus haut au plus bas)	Taxe sur le foncier non bâti communal	Cotisation foncière des entreprises	Taxe d'habitation communal (RS et LV)
1		82121	MONTAUBAN	61,93	6,47	68,40	1	88,29	-	13,65
5	x	82125	MONTECH	61,72	4,77	66,49	2	132,24	-	21,98
6		82134	NEGREPELISSE	57,62	8,63	66,25	3	146,18	26,89	19,31
4		82037	CAUSSADE	58,02	7,69	65,71	4	152,61	25,10	17,10
13		82013	BEAUMONT-DE-LOMAGNE	54,45	6,86	61,31	5	115,57	-	10,96
2		82033	CASTELSARRASIN	57,91	3,00	60,91	6	117,84	-	10,51
3		82112	MOISSAC	57,86	3,00	60,86	7	171,74	-	10,07
10	x	82075	GRISOLLES	55,34	4,77	60,11	8	135,82	-	19,34
11		82161	SAINT-ETIENNE-DE-TULMONT	50,39	8,63	59,02	9	81,04	22,01	21,38
7		82186	VALENCE-D'AGEN	38,90	20,04	58,94	10	44,93	10,22	7,14
8	x	82190	VERDUN-SUR-GARONNE	53,84	4,77	58,61	11	141,35	-	20,62
9		82124	MONTBETON	48,74	6,47	55,21	12	135,08	-	6,89
14	x	82079	LABASTIDE-SAINT-PIERRE	50,11	4,77	54,88	13	127,60	-	18,12
12		82025	BRESSOLS	44,35	6,47	50,82	14	96,42	-	6,90
15		82096	LA VILLE DIEU DU TEMPLE	44,89	3,00	47,89	15	145,11	-	10,29

Taux inchangés depuis 2014

- Une marge de manœuvre réduite mais existante
- Des charges de centralité toujours en augmentation (cf. modes de calcul des dotations le confirment)
- Ex. d'une augmentation du taux de 3% = porterait le taux à 55,45% soit \approx à Grisolles

Orientations stratégiques : trois scénarios fiscaux possible et simulés

Face à l'effet ciseaux qui s'accroît, la mobilisation du levier fiscal est une option. En effet, depuis 2014, les taux sont inchangés et les efforts de gestion sont constants. Le Rapport d'Orientations Budgétaires présente trois scénarios pour le Plan Pluriannuel de Fonctionnement :



Scénario 1 : Au fil de l'eau

Aucune augmentation de taux. Maintien de la stabilité fiscale actuelle, mais avec des marges de manœuvre financières réduites.



Scénario 2 : Ajustement ponctuel

Une augmentation de **3 %** en une seule fois. Permet de restaurer l'équilibre budgétaire.



Scénario 3 : Progression lissée

Une augmentation de **1 % par an** sur 3 ans. Approche progressive et prévisible pour les contribuables.

INVESTISSEMENTS

Plan Pluriannuel d'Investissement 2026 et +

La commune poursuit la mise à niveau des infrastructures structurantes selon quatre piliers stratégiques essentiels pour notre territoire.



Les quatre piliers du PPI



Santé

Fonctionnement du nouveau Centre de Santé, ouvert en octobre 2025, pour garantir l'accès aux soins de proximité pour tous les habitants.



Tissu associative & services publics

Après le Parc des sports, finalisation de la conception des locaux dans le bâtiment Baggi et participation au futur gymnase du collège (1,7 M€ prévus sur plusieurs tranches).



Prévention & sécurité

Mise en service du nouveau bureau de police municipale (ex-Poste) et déploiement du parc de vidéoprotection en 2026.



Patrimoine & énergie

Finalisation de l'accessibilité (Ad'Ap) et projection de la mise en œuvre du Schéma Directeur Immobilier Énergétique (SDIE).

Prochaines étapes



Conseil Municipal

01

Débat d'Orientation Budgétaire

Discussion et validation des orientations stratégiques par le conseil municipal le 3 février 2026

02

Vote du Budget Primitif

Adoption formelle du budget 2026 en conseil municipal le 3 mars 2026

03

Mise en oeuvre opérationnelle

Déploiement des actions et suivi rigoureux des indicateurs financiers